



Manifestations à venir :

- Le 13 juillet de 20h à 24 h soirée festive et feux d'artifice vers la médiathèque.
- Le 14 juillet commémoration à 11h30 sur la place de la mairie et distribution des fleurs aux dames de plus de 75 ans.
- Le samedi 30 août marché nocturne au centre du village de 18h à 23h.

Le marché nocturne annuel aura lieu le 30 août de 18h à 23h. Au programme, restaurations diverses bières locales, produits artisanaux et animations. Venez nombreux partager ce moment festif dans notre village. Les inscriptions pour les exposants sont toujours ouvertes. Les dossiers sont à retirer en mairie ou par mail à l'adresse suivante mairie@ruffeylesechirey.com

Présentation nouvelle équipe municipale :

Nous avons le plaisir de vous présenter l'équipe municipale élue pour les prochains mois, pleinement engagée à travailler au service de notre commune et de chacun de ses habitants.

Composée de femmes et d'hommes aux profils variés, notre équipe allie expérience, dynamisme et volonté de faire avancer ensemble notre territoire.

Notre objectif principal est de répondre aux besoins de tous, en plaçant l'écoute, le dialogue et la transparence au cœur de notre action.

Joëlle GUERIN – Maire
Ludovic CHATEAU – 1er adjoint
Charlène CIESLEWICZ – 2e adjointe
Gilles PHILIPPE – 3e adjoint
Gaëlle GAY
Maria-Paz FAVE USACH
Nicolas CHARBONNIER
Nicolas WAHART
Paul AMBROGGIO
Rémi LE FEUNTEUN
Sihem BERGUIGA
Jean François PACOTTE
Alain MORLOT
Patrick VILLALONGA

Commémoration du 8 Mai :



La commune a célébré la fin de la Seconde Guerre mondiale le 8 mai sur la place de la mairie. Durant ce temps de recueillement, des élèves de l'école élémentaire ont lu un texte rédigé par Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de madame Patricia MIRALLES, ministre déléguée auprès du ministre des Armées, chargée de la mémoire et des Anciens combattants. La cérémonie a été suivie d'un temps convivial autour d'un verre de l'amitié offert par la commune.

Rentrée 2025 Péri-scolaire :

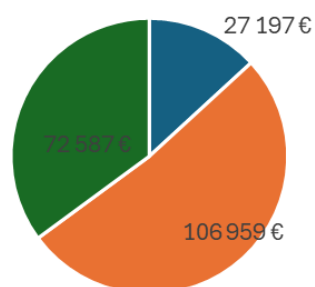
Le contrat de Délégation de Service Public de garde et restauration dans les péri-scolaires de la communauté de communes arrive à son terme fin août. Une nouvelle période s'ouvre donc à la rentrée scolaire de septembre 2025. Le groupement des communes a lancé une mise en concurrence fin 2024 pour la période de septembre 2025 à août 2030. Deux candidatures ont été examinées, l'historique ADMR, et les PEP21 qui opèrent déjà sur d'autres communes.

Après analyse des offres et relance pour négociations, le Conseil communautaire de la ComCom a suivi l'avis de la commission en charge de ce dossier en retenant la candidature des PEP21 au détriment de l'ADMR. Les offres techniques étaient assez proches, mais les propositions financières étaient bien trop éloignées pour pouvoir garder l'ADMR.

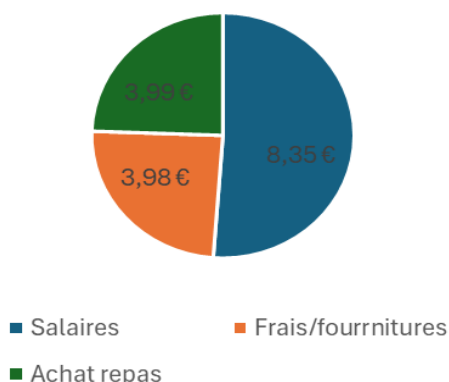
Plusieurs points sont à retenir.

- Les frais de gestion pèsent lourds dans les propositions des candidats. Ainsi une journée moyenne (garde du matin + garde et repas du midi + garde du soir) coûteront approximativement 16,3 €. Avec les PEP21 la prise en charge communale devrait s'établir vers les 72.600 € afin de garder un prix maitrise pour les familles. **Ainsi nous préservons les familles d'une augmentation moyenne de près de 3€ par jour et par enfant qui aurait dû s'appliquer avec l'ADMR.**
- Les modalités d'inscriptions des enfants, PAI et autre ainsi que les informations en liens avec la plateforme PEP21 ont été communiquées lors du webinaire, et sont accessibles en ligne
- Le personnel de l'ADMR a créé un lien fort avec les enfants dont il a la charge. Dans le cadre de la DSP le nouveau concessionnaire PEP21 devra proposer des postes au personnel qui le souhaite. Libre aux salariés ADMR d'accepter ou non la proposition. Les PEP21 sera libre de positionner ses salariés là où elle en a besoin, donc pas nécessairement sur notre commune. Il n'est donc pas certain que les enfants retrouvent le personnel habituel.

Qui paie le péri-scolaire ?



Coût d'une journée type



On observe que les familles paient un peu plus de la moitié du coût réel. La commune un gros tiers et enfin la CAF qui contribue sous condition.

Le repas en lui-même me coûte 4 €. La moitié du coût du péri-scolaire vient des salaires du personnel.

Contrairement à ce que les PEP ont pu avancer lors du webinaire, **les tarifs vont évoluer pour contrer l'augmentation du coût des repas.**

Le prix plancher pour la pause méridienne monte de 3,5€ à 4€ avec l'accord de la CAF, et reste égal au montant du repas. Le prix plafond reste maîtrisé passant de 8,6€ à 8,8€.

On reste donc sous les 9€.



Un temps d'adaptation sera sûrement nécessaire pour vous, parents, mais aussi pour les responsables des 2 secteurs Maternelle et Primaire qui ne connaissent pas les structures d'accueil et la municipalité.

Nous vous demandons de bien vouloir informer la mairie si un problème intervenait lors de l'inscription à la cantine de votre enfant ou sur le temps du périscolaire afin de transmettre le problème rapidement auprès des responsables des PEP21.

Que cette nouvelle année scolaire soit couronnée de succès et de belles rencontres.

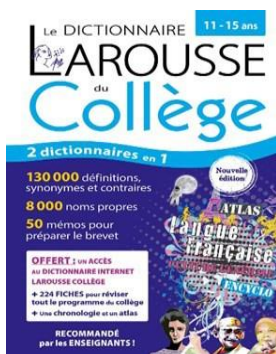
Bienvenue à notre nouvelle ATSEM :

Cette année, Coralie Alloro va rejoindre Catherine et l'équipe enseignante à l'école maternelle.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre commune.



Remise des dictionnaires CM2



Chaque année, Ruffey les Echirey accompagne ses élèves de CM2 pour leur entrée au collège et leur remet un dictionnaire.

La rentrée au collège étant une véritable étape dans la scolarité d'un enfant, la remise de ce prix vient entériner la fin de la scolarité en élémentaire et encourager les élèves dans leurs futures études. Le dictionnaire demeure un objet fort en symbolique, la référence du savoir, l'outil par excellence associé à la réussite scolaire.

Lotissement Champ Boissier :

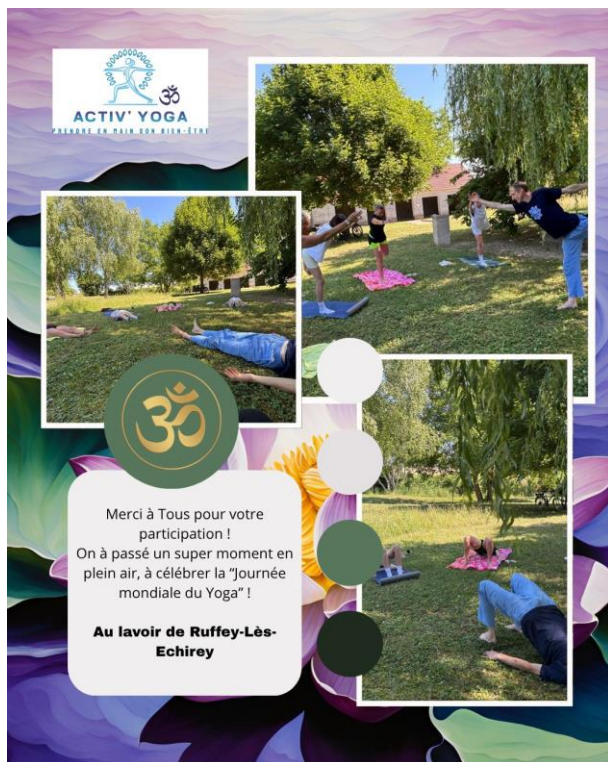
Le conseil municipal va statuer prochainement en vue de la rétrocession des espaces, des équipements communs du lotissement « Champ Boissier ». Cela va permettre l'entretien par les agents communaux.

Recherches bénévoles :



La commune recherche des bénévoles afin de mener à bien les projets. Si vous avez du temps, une vraie envie de participer à la vie communale, des ressources à exploiter, n'hésitez pas à nous contacter.

Toute proposition sera étudiée afin d'améliorer notre cadre de vie. Nous recherchons également des bénévoles pour les heures d'ouverture et la gestion de notre médiathèque communale.



Animation Yoga :

Afin de célébrer la journée mondiale du Yoga, l'association Activ'yoga domiciliée à Ruffey-lès-Échirey a proposé une séance de yoga gratuite en plein air.

Les participants ont pu pratiquer en toute liberté au lavoir du Basmont. Ils ont passé un agréable moment.

Merci aux organisateurs pour cette belle idée.

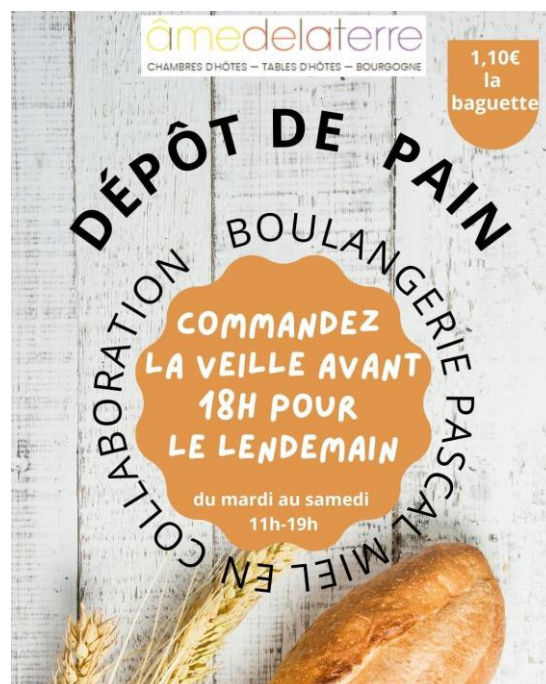
Dépôt de pain :

Simone et Philippe Meyroux, propriétaires de l'Ame de la Terre vous propose un service dépôt de pain.

Il suffit de commander le pain la veille avant 18H et de venir le récupérer le lendemain aux horaires d'ouverture.

Du pain frais au cœur du village, en voici une idée gourmande.

Merci à eux pour cette belle initiative.



Marché dominical :

Après plusieurs années de présence au marché dominical de Ruffey-lès-Echirey, Madame Françoise Viard notre maraîchère, tire sa révérence. Son étal coloré et ses légumes frais manqueront à tous.



Merci pour toutes ces années. Le marché ne sera plus tout à fait le même sans elle. Mais il garde tout son intérêt avec un nouvel étal de légumes, un primeur, un boucher, des œufs frais et autre.

Vous pourrez toujours vous fournir chez elle en allant directement à la ferme, route de varois ou bien aux Halles de Dijon.

VAGUE DE CHALEUR

Face aux fortes chaleurs, adoptez les bons réflexes



Buvez de l'eau
régulièrement



Maintenez votre
logement frais :
fermez les fenêtres
et volets la journée



Mouillez-vous
le corps



Ne buvez pas
d'alcool



Evitez les
efforts physiques



Donnez et prenez
des nouvelles
de vos proches



#VagueDeChaleur

Quelles sont les personnes les plus vulnérables ?



Personnes âgées
de 65 ans et +



Personnes handicapées
ou malades à domicile



Personnes
dépendantes



Femmes
enceintes



Enfants



Travailleurs



#VagueDeChaleur

Pendant une vague de chaleur : quels signaux d'alerte ?



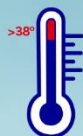
Crampes



Fatigue
inhabituelle



Maux de tête



Fièvre supérieure
à 38°C



Vertiges
ou nausées



Propos
incohérents



Moustique tigre : agissons pour un été plus tranquille !

Le moustique tigre est implanté dans notre commune depuis 2023.

Au-delà des nuisances qu'il peut générer au quotidien, le moustique tigre peut véhiculer des maladies virales (dengue, chikungunya, zika). Il peut en effet transmettre une de ces maladies en piquant une personne à la suite d'un voyage dans les zones tropicales puis en contaminer une autre.

Portrait-robot du moustique tigre

Taille : 5 millimètres environ

Apparence : Rayures noires et blanches sur l'abdomen et les pattes

Particularités : Pique le jour / Est très vif / Vit à côté de son lieu de ponte



Où se trouve le moustique tigre ?

Le moustique tigre réapparaît chaque printemps et colonise les petits contenants naturels ou artificiels de toutes formes situés près des habitations. La femelle pond ses œufs à l'intérieur des réceptacles juste au-dessus du niveau d'eau. Une fois dans l'eau, les œufs se développent très rapidement (environ une semaine). La femelle peut pondre tous les 4 à 5 jours, jusqu'à 150 œufs par ponte.

Le moustique tigre évolue ensuite dans un périmètre de 150 mètres autour de son lieu de naissance.

Si vous remarquez un moustique tigre chez vous, c'est qu'il est forcément né à proximité : sur un balcon de votre immeuble, dans votre jardin ou chez votre voisin. Vous avez donc les moyens d'agir en amont afin qu'ils ne vous envahissent pas !

N'hésitez pas à vérifier dans vos jardins grâce à la Check list, les zones de ponte du moustique tigre afin de les éliminer

Faune locale :



Avez-vous entendu cet hululement frénétique depuis maintenant quelques mois ?

Une Huppe fasciée a élu domicile sur le toit du cabinet dentaire. Elle cherche son partenaire de vie afin de fonder sa famille. Jetez un œil la prochaine fois que vous l'entendez, sa silhouette est facilement reconnaissable.

Merci de ne pas la déranger.

Chenilles processionnaires :

Des nids de soie blanche de chenilles ont été repérés dans les pins du parc de la Prielle. Si vous repérez d'autres nids merci de bien vouloir en informer la Mairie mairie@ruffeylesechirey.com. Restez vigilant et ne vous approchez pas des nids, car les poils des chenilles processionnaires contiennent une toxine urticante et allergisante, qui peuvent provoquer une irritation cutanée et oculaire.



Des pièges sont mis en œuvre, merci de ne pas les dégrader.

Gestion des espaces verts :

Depuis quelques années, la municipalité a choisi la gestion différenciée de ses espaces verts.

L'entretien sera donc différent, passant d'une gestion intensive des lieux de vie à une gestion plus extensive, naturelle, des lieux moins fréquentés.

En exemple, le fauchage raisonné est une méthode d'entretien des bords de route qui permet de répondre aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public tout en respectant la biodiversité des milieux. Les bords de route constituent un véritable refuge écologique permettant aux espèces animales et végétales présentes de se déplacer, se nourrir et de se reproduire. Ainsi en limitant les surfaces fauchées et les fréquences de passage nous préservons leur habitat.



Cette technique permet également de réaliser des économies en effet le fauchage trop bas induit une usure plus forte des couteaux de fauchage, des risques de casse du matériel, une surconsommation de carburant inutile et des projections pouvant blesser.

Jardins communaux :

Des jardins communaux du Basmont sont toujours disponibles à la location. Renseignements en Mairie

Sensibilis haie :

Une demande a été faite à la Fédération de Chasse afin de participer au projet Sensibilis'Haie. Le projet Sensibilis'haie porté par la Fédération Nationale des Chasseurs et cofinancé par l'Office Français de la Biodiversité, s'adresse aux communes rurales de tout le territoire métropolitain.

La FNC s'engage à fournir 1 ou 2 kits de plantation prêts à l'emploi aux communes en échange de leur engagement à la bonne gestion et la préservation de la haie. Ce projet vise à favoriser l'implantation d'une haie d'arbres variés et adaptés au territoire de chaque commune intéressée.

Le projet Sensibilis'haie est un outil de promotion de la haie, constitué d'un guide pédagogique et méthodologique mettant en avant l'intérêt d'implanter et d'entretenir les haies sur le territoire communal.

La future haie, si le projet est validé par la FNC, se situera le long du Skate-park et du city stade afin d'ombrager le lieu et la route d'accès au cimetière.

La plantation aura lieu courant novembre ou décembre prochain.

Travaux de l'Eglise Saint Grégoire :

L'Eglise de notre village va enfin rouvrir ses portes début juillet ! Quelques cérémonies ont déjà été célébrées mais les messes dominicales n'étaient pas encore possibles. A présent les travaux sont terminés, et l'édifice nettoyé.

Le déroulé des travaux a été, sans mauvais jeu de mots, un chemin de croix.

Rappelons que l'architecte en charge de la rénovation est décédé en cours de chantier, les travaux ont fait apparaître une fragilité de la voûte nécessitant l'augmentation du périmètre des travaux en reprenant une plus grande surface de la voûte, pour donner suite à quoi une fissure est apparue quelques temps après. Ainsi le bilan financier est assez lourd. Les multiples mises à jour et avenants dû à la découverte successive des nombreux désordres ont entraîné une dérive du bilan financier de ces travaux.

Ce à quoi il faut ajouter la perte de certaines subventions qui nous avaient pourtant été accordées initialement.

Ces changements ont généré des retards dans le chantier, mais également une explosion des coûts, également imputables au COVID et à l'invasion Russe en Ukraine.



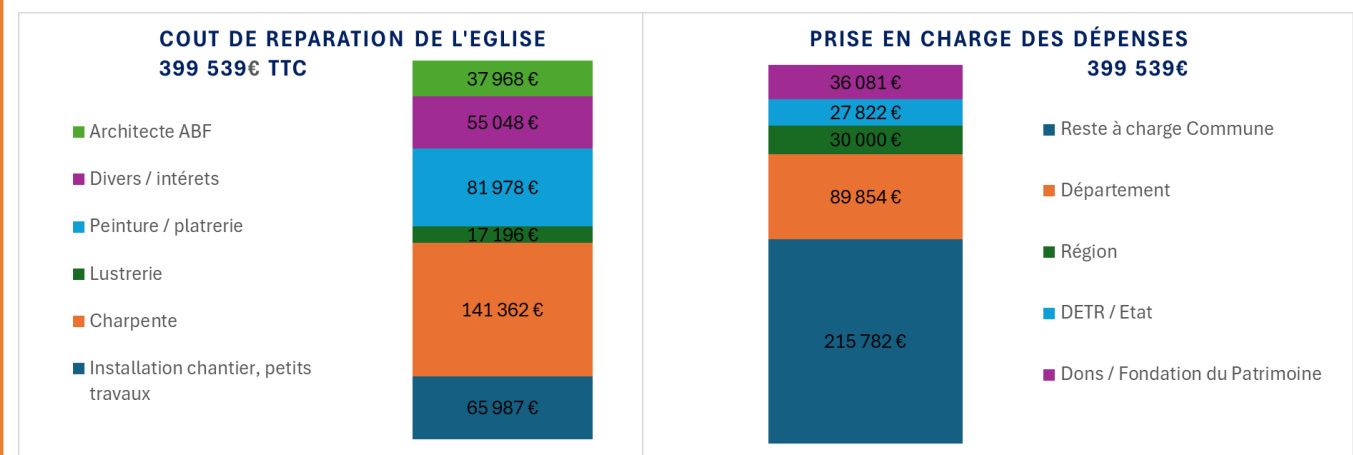
Mais après validation du dossier, les élus et le maître d'œuvre, ont par la suite revu leur décision pour réduire le chantier à 2 tranches seulement.

Le Taux de subvention (hors dons) est de 38 % ; chiffres provisoires, dans l'attente du décompte final des dons.

La municipalité tient à remercier les bénévoles de la paroisse qui ont œuvré afin de faire les joints entre les dalles.

Voici les répartitions du coût des travaux. Ainsi que les différents financeurs. Pour rappel il était prévu 4 tranches afin de maximiser le taux de subvention du projet.

Les travaux de l'église Saint Grégoire en quelques chiffres :



Points travaux :

La rénovation du mur de l'école maternelle a été réalisée pendant les vacances de printemps par la société GB CONSTRUCTION de Flacey.

Les agents communaux ont retracé les peintures des jeux au sol de la cour de l'école élémentaire

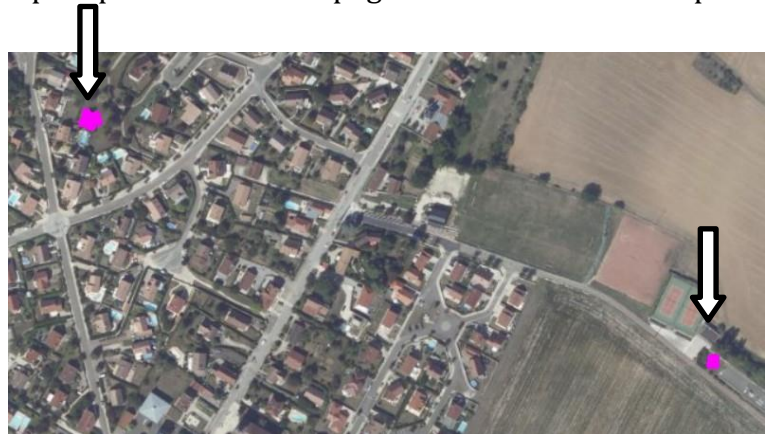
Les deux cimetières de la commune ont été nettoyés



Installation des agrès et création d'un parcours sportif

Des éléments de fitness ont été installés en ce mois de juin. Ces agrès permettent de faire travailler différents muscles et sont parfaitement adaptés pour vous accompagner dans vos besoins sportifs, renforcement, cardio ou autres.

Deux zones ont été retenues pour accueillir les agrès de fitness, ainsi nous vous proposons un parcours sportif permettant de vous échauffer et enchaîner les exercices selon vos objectifs. Les 2 zones sont séparées de 600m, cela permet de fractionner les exercices.



Rappelons qu'il est nécessaire de consulter votre médecin avant de pratiquer un sport intense, ainsi que de s'échauffer, s'hydrater, et s'étirer lors de la pratique du sport. Adaptez les intensités selon votre niveau et vos sensations.

Points projets :

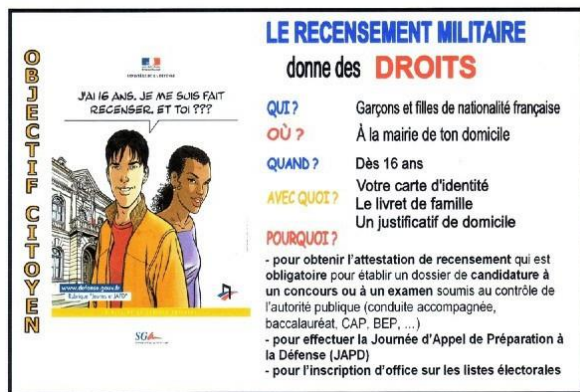
On le voit, l'explosion des coûts et donc du reste à charge pour la commune, n'est pas sans conséquence puisqu'à présent il est nécessaire de geler les investissements pour 2025 et 2026 afin de rétablir des finances plus saines.

C'est pourquoi les projets de verger de sauvegarde, rénovation des jeux d'enfant, des équipements du stade de foot et reprise enrobée rue du Basmont sont ajournés.

Il est également important de garder une réserve si besoin de remplacer certains équipements en fin de vie, telles les chaudières de la Mairie, ERL ou école maternelle ou bien encore la climatisation de l'école élémentaire.

Les gros projets de désamiantage des ateliers municipaux et rénovation de l'école élémentaire ne sont plus à l'ordre du jour pour ce mandat.

Recensement militaire ou recensement citoyen :



Le recensement citoyen (ou recensement militaire) est obligatoire entre la date dès 16 ans et la fin du troisième mois suivant.

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Votre enfant a 16 ans ? Pensez à le faire recenser à la mairie de votre domicile, ce dernier se présentera au bureau de l'Accueil, muni du livret de famille et de sa pièce d'identité. Il sera ensuite convoqué à la Journée défense et citoyenneté à partir de 17 ans.

Cette action est nécessaire pour que votre enfant puisse s'inscrire à ses examens, concours et permis de conduire, puisque l'attestation de participation à la Journée défense et citoyenneté sera exigée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique. Le recensement entraîne également l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.



Déclaration de reconnaissance

Ne concerne pas les enfants issus d'un couple marié



Reconnaissance anticipée (reconnaissance avant la naissance)

Une reconnaissance anticipée peut se faire par la mère seule, le père seul ou les parents ensemble. La mère n'est plus dans l'obligation de faire une reconnaissance, elle sera automatiquement mentionnée dans l'acte de naissance, **SAUF** en cas de litige avec le père.

Pièces à fournir :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
Justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Reconnaissance après naissance

La reconnaissance après naissance n'est faite que par le père, si la filiation de l'enfant n'a pas été établie par celui-ci. Le nom de la mère apparaît dans l'acte de naissance et vaut reconnaissance.

Pièces à fournir :

Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,

Justificatif de domicile de moins de 3 mois,

Acte de naissance de l'enfant.

Sécurité routière :



En 2024, la France a introduit plusieurs mesures visant à renforcer la sécurité routière et à moderniser les procédures liées au permis de conduire. Voici un aperçu des principaux changements :

Abaissement de l'âge légal pour le permis de conduire

Depuis le 1^{er} janvier 2024, l'âge minimum requis pour obtenir le permis de conduire de catégorie B a été abaissé de 18 à 17 ans, offrant ainsi aux jeunes la possibilité de conduire plus tôt.

Dématérialisation du permis de conduire

Depuis le 14 février 2024, il est possible d'intégrer son permis de conduire dans l'application France Identité, offrant ainsi une version numérique accessible depuis un smartphone. Plus d'informations sont disponibles sur le site : <https://france-identite.gouv.fr/>

Contrôle technique pour les deux-roues motorisés

A partir du 15 avril 2024, le contrôle technique est devenu obligatoire pour tous les véhicules de la catégorie européenne L, incluant les motos, scooters à deux et trois roues, cyclomoteurs et voiturettes quadricycles motorisés.

Suppression de la carte verte d'assurance automobile

Depuis le 1^{er} avril 2024, les automobilistes et les usagers de deux-roues motorisés ne sont plus tenus d'apposer la vignette d'assurance sur leur véhicule ni de tenir la carte verte d'assurance. La preuve de l'assurance est désormais vérifiée par les forces de l'ordre via le Fichier des Véhicules Assurés (FVA). Il demeure toutefois impératif de maintenir une assurance en vigueur pour circuler légalement. Plus d'informations sont disponibles sur le site du ministre de l'Economie : <https://www.economie.gouv.fr/actualites/assurance-automobile-suppression-carte-verte-avril-2024>.

Ces mesures ont pour objectif d'améliorer la sécurité sur les routes et d'adapter la législation aux évolutions technologiques et sociétales.

Les Associations rufféennes :

Merci aux associations de Ruffey-les-Echirey.



L'Asper'gym - les mardis de 19h00 à 20h45 à l'ERL

Marie-Christine PIERSON-NAUDE 06.82.09.32.52 ou mc.naudegym@orange.fr

Football Club Loisirs- les vendredis de 20h à 21h30

Jérémy RONDEAU 06 29 45 70 57 ou fcl.ruffey@aol.fr

Les marcheurs de la Prielle – Daniel GAROT 06.70.16.54.74 ou daniel.garot@wanadoo.fr

Les moutards - Alain MORLOT 03.80.36.08.77 ou lesmoutards@lesmoutards.fr

Tennis Club - Fabien LOEGEL 06.30.40.70.27 ou fabian.loegel@gmail.com

Vélo Club VCRE – Jacky PAGGI 06 86 89 71 15

Ya ka danser- les lundis de 18h30 à 20h00 à l'ERL

Mme RONDOT 06.83.22.50.95 ou mh.rondot@wanadoo.fr

ATELIERS

Atelier Gym douce – les jeudis de 10h00 à 12h00 – Romain CARTIER : 06 03 22 49 25 ou cartierromain@gmail.com

Atelier de Yoga les lundis de 14h30 à 15h30 et les jeudis de 18h30 à 19h30
à la SMA

Anita et Thomas BENARD 07 49 46 99 68 ou activ.yoga9@gmail.com

Judo - les mercredis de 9h30 à 11h45 à l'ERL Joris ANTONIOLI 06 37 20 46 25

Fitness Zumba – les jeudis de 18h00 à 21h00 à l'ERL Ricardo BARROS 07 83 35 30 15 ou alegriadansefit@gmail.com

